



## L'Épiphanie

### AVIS PUBLIC

#### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 026

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 1<sup>er</sup> mai 2019, le Règlement numéro 026, intitulé « Règlement numéro 026 constituant une réserve relative au programme d'aide financière au regroupement municipal ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 2 mai 2019

La directrice générale et greffière adjointe



GUYLAINE COMTOIS